



**Institut Mines-Télécom
Business School**

Contact : Service des Admissions

REGLEMENT DES ADMISSIONS

Admission sur titre en 2^{ème} année du Programme Bachelor

CONDITIONS D'INSCRIPTION:

Les candidats autorisés à se présenter à l'admission en 2eme année du programme Bachelor doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un baccalauréat français obtenu en France ou à l'Etranger ou tout titre français ou étranger reconnu comme équivalent
- Etre titulaire d'une première année minimum post-bac validée (60 crédits ECTS)
- Etre en cours d'obtention d'un diplôme Bac +1 justifiant d'une moyenne de 10/20 sur les 2 premiers trimestres ou sur le 1^{er} semestre

MODALITES D'INSCRIPTION:

L'inscription s'effectue obligatoirement du 1^{er} Décembre 2021 au 16 Mai 2022

DOSSIER À CONSTITUER

Les documents exigés sont :

- Un curriculum-vitae
- Copie d'une pièce d'identité ou extrait d'acte de naissance
- Copie du diplôme du baccalauréat, y compris les notes obtenues
- Copie des relevés scolaires en cours, justifiant le niveau de Bac+1
- Certificat de scolarité en cours
- Lettre de motivation
- Justificatif d'un niveau d'anglais B1 : TOEIC, TOEFL, Cambridge, IELTS...

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de 95€ et ne sont pas remboursables. Il n'y a pas de tarif spécifique pour les boursiers. Le paiement des frais est à effectuer par carte bancaire, via un lien sécurisé envoyé par le Service des Admissions.

Institut Mines-Télécom Business School

9 rue Charles Fourier 91011 Évry Cedex
T +33 (0)1 60 76 40 40
www.imt-bs.eu



Siret 180 092 025 00063

ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat devra adresser son dossier complet par mail à admissions@imt-bs.eu ou par courrier postal à :

Institut Mines-Télécom Business School
Service Admissions Bachelor 2
9 rue Charles Fourier
91011 EVRY Cedex

Un accusé de réception sera adressé par nos services.

Attention : L'inscription sera rejetée si l'ensemble des pièces accompagnées du paiement des frais ne sont pas parvenus pour le 20 mai 2022 (date butoir).

MISE-À-JOUR DES COORDONNÉES

En cas de modification de coordonnées (adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone...), le candidat devra en informer le service des Admissions.

Le candidat s'engage à consulter régulièrement sa messagerie électronique y compris le dossier SPAM, moyen privilégié de l'école pour toute information.

ORGANISATION DES ADMISSIONS

En cas de recevabilité du dossier, le candidat sera convoqué pour un entretien de motivation en français :

- sur le site d'Institut Mines-Télécom Business School à Evry (Essonne 91)
- ou par visioconférence si l'étudiant se trouve à l'international

Le candidat devra justifier de son identité à l'aide d'une pièce d'identité en cours de validité et portant une photographie récente.

Résultats d'Admission :

L'admission est prononcée par le Jury d'Admission du Programme Grande Ecole d'Institut Mines-Télécom Business School. Le Jury d'Admission reste souverain de la décision. Chaque candidat est informé du résultat de son admission par e-mail dans les 24h suivant la date du Jury. En cas d'admission, le candidat devra régler un acompte sur frais de scolarité d'un montant de 800 euros pour confirmer son inscription, dans un délai de 4 semaines maximum après l'admission du candidat.

En cas de non-respect des délais prescrits, le candidat admis est considéré comme démissionnaire.

L'admission définitive est assujettie à la validation de l'année Bac+1, ou de l'acquisition de 60 crédits ECTS au plus tard le 30 Novembre de l'année de l'admission.



**Institut Mines-Télécom
Business School**

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 6850€ par an (tarif 2021-2022). Ce programme ne dispose d'aucune bourse.

REMBOURSEMENT DE L'ACOMPTE

L'école procède au remboursement total de la somme perçue de l'acompte sur frais de scolarité dans le cas suivant :

- En cas de non validation de l'année en cours Bac+1, ou de l'échec de l'obtention des 60 crédits ECTS
- En cas de non obtention de visa

Pour être prise en compte, la demande de remboursement doit être formulée par mail au service des admissions via admissions@imt-bs.eu, accompagnée d'un justificatif approprié. La demande doit être faite avant la date de la rentrée scolaire.

CALENDRIER

- | | |
|---|---|
| - Inscription | : du 1 ^{er} décembre 2021 au 16 Mai 2022 |
| - Date limite de réception du dossier complet | : 20 mai 2022 |
| - Entretien de motivation si « éligibilité » | : au fil de l'eau |
| - Résultat d'Admission | : en mars et juin 2022 |
| - Date limite de paiement de l'acompte | : 4 semaines maximum suivant la déclaration d'admission |

REPORT

Le candidat admis et confirmé (acompte versé), peut prétendre à un report d'intégration d'un an. Une demande officielle et argumentée doit être faite au Directeur de l'Etablissement qui se réserve le droit de l'accepter ou de la refuser.

En cas d'accord, le report est accordé uniquement sur l'année suivante et non renouvelable.

Le candidat ayant sollicité et obtenu un report d'intégration n'est pas remboursé de l'acompte qui lui a été demandé de verser au moment de son admission.

En cas de non intégration l'année N+1, le candidat perd le bénéfice de son admission et de son acompte.

En cas de refus, l'acompte versé au moment de l'admission ne sera pas remboursé